

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DE LA VILLE DE BONAVENTURE

Direction du service des travaux publics

VOS RÔLES :

Sous la responsabilité du directeur général, la direction des travaux publics est responsable de l'administration du service des travaux publics de la Ville de Bonaventure. Elle doit s'assurer de la planification, de l'organisation, de la direction et du contrôle du service dont elle est responsable.

Plus précisément, les principales responsabilités sont :

- Planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités du service travaux publics de la Ville ;
- Voit à la gestion de l'ensemble des travaux de déneigement et de déglacage ;
- S'assure de la mise en place et du respect des normes de santé et de sécurité des employés sous sa supervision ;
- Planifie la maintenance la préventive, l'entretien et la réparation de l'ensemble des équipements du service des travaux publics et de l'ensemble de la ville.

TÂCHES :

Infrastructures municipales

- Planifier et organiser l'ensemble des activités du service des travaux publics ;
- Planifier et organiser l'ensemble des activités des travaux de voirie ;
- Participer à l'élaboration des travaux de développement des rues et routes ;
- Planifier et superviser l'ensemble des travaux du secteur de déneigement et de déglacage ;
- Vérifier l'état des routes et organiser les activités nécessaires à leur tenue en bon état selon les normes de sécurité reconnues ;
- Planifier l'inspection périodique des infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égouts ;
- Planifier les réparations lorsque nécessaire ;
- Participer à l'élaboration et assurer le suivi du budget du service des travaux publics.

Gestion des ressources humaines

- S'assurer du respect de l'application de la convention collective au sein de son service ;
- Planifier et superviser les ressources humaines nécessaires à l'ensemble du service des travaux publics ;
- Réaliser l'évaluation de son personnel selon les politiques établies ;
- Consigner toutes les informations concernant les incidents et/ou accidents impliquant un ou plusieurs des membres de son équipe et en faire rapport au directeur général de la Ville ;
- Planifier et animer les réunions d'équipe nécessaires au bon fonctionnement de son service.

Informez-vous
sur le programme
Bienvenue en Gaspésie :
recevez jusqu'à **2 000 \$**
pour un déménagement !

[vivreengaspesie.com/
demenagement/](http://vivreengaspesie.com/demenagement/)

Gestion et politique municipale

- Participer à la négociation et à la signature des contrats spécifiques en lien avec son service ;
- Contrôler le respect des contrats attribués par la Ville en lien avec son service ;
- Participer à la table de gestion et collaborer avec les autres directions à la saine gestion des activités de la Ville ;
- Assurer la gestion des plaintes des contribuables sur les infrastructures et l'application des règlements et services et apporter les correctifs jugés nécessaires ;
- Assister aux réunions du conseil municipal au besoin et fournir l'expertise nécessaire à ce dernier dans son champ de compétence ;
- Faire partie de tous les comités créés par le conseil municipal où son expertise est requise ;
- S'assurer de la mise en œuvre des politiques municipales au sein de son service ;
- Remplir toutes les tâches conformes à sa fonction selon la Loi des cités et villes et les lois connexes ;
- Accomplir tout autre travail de son niveau de compétence à la demande de son supérieur immédiat.



LE PROFIL RECHERCHÉ

Scolarité

- Détenir un diplôme universitaire en génie civil ;
- Détenir un diplôme collégial en génie civil avec une expérience pertinente en lien avec le poste ;
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience en lien avec le poste sera considérée.

Qualités personnelles

- Facilité de communication ;
- Capacité d'écoute ;
- Bon sens de la planification et de l'organisation ;
- Capacité de mobiliser son équipe vers l'atteinte des objectifs.

CONDITIONS ET AVANTAGES

- Poste cadre, permanent, temps plein ;
- Salaire de 70 255 \$ à 90 743 \$;
- 15 jours de vacances dès la première année et 20 jours à la 2^e année ;
- Autres conditions, le tout en conformité avec la convention des cadres.

INFORMATION ET CANDIDATURE

Les personnes intéressées à poser leur candidature ont jusqu'au **2 août 2024, 16 h**, pour transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel à l'adresse suivante :

André Pineault, directeur général et greffier :

directiongenerale@villebonaventure.ca | 418 534-2313, poste 225

Offre disponible à : villebonaventure.ca/offres-emploi/

Veuillez noter que seules les personnes retenues seront contactées.